



RAPPORT ANNUEL COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE SAISON 2019 / 2020

Membres de la commission :

Mme GILLON, Mrs DEMAY, FLOQUET, BELKACEM, GILLET, SCHULER et SEBASTIEN.

La commission du Statut de l'Arbitrage s'est réunie six fois lors de la saison 2019-2020 selon les règlements de la Commission du Statut de l'Arbitrage.

La commission vous informe de la démission de Monsieur Patrick SCHULER ;
Le président et tous les membres le remercient vivement du travail accompli durant ces nombreuses années.

Commission restreinte du 23 Août 2019

Etude des courriers clubs ayant droit à des mutations supplémentaires.

Commission du 10 Septembre 2019

Contrôle des licences arbitres envoyés après le 31 Août 2019

Contrôle des arbitres n'ayant pas renouvelé leurs licences

Etude des dossiers clubs en infraction arbitrage

Commission restreinte du 28 janvier 2020

Mise à jour du tableau des arbitres du département, insertion des stagiaires reçus.

Commission restreinte du 4 février 2020

Informations sur la situation des clubs en infraction arbitrage

Commission restreinte visioconférence du 23 avril 2020

Etude des nouvelles directives de la F.F.F via la ligue du Centre Val de Loire suite à l'arrêt des compétitions
Pointage du nombre de match effectué par chaque arbitre du département (pour commission championnat)

La commission restreinte visioconférence du 28 mai 2020

Information sur la situation des arbitres du district 28

Information des clubs en infraction statut arbitrage et communication des sanctions

Etude des clubs ayant droit à des mutations supplémentaires

Le Président

Frédéric DEMAY